

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,  
attribue le label EDUFORM  
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 07/12/2021

## Au GRETA Grand Littoral

de l'académie : Lille  
Sis : 320 boulevard du huit Mai  
62225 CALAIS

n° Siren : 196200620

n° Siret : 19620062000025

n° de Déclaration d'activité : 3162P000862

n° d'enregistrement : 07-12-21Q06

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront  
le 07/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur <sup>(1)</sup>.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur <sup>(2)</sup> et de la conformité du GRETA Grand Littoral avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 08/12/2021 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°48 du 23/12/2021.

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire  
et par délégation  
Paris, le 04/07/2022

La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique,  
adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

### Sites du périmètre de labellisation :

Collège de l'Europe - ARDRES  
Collège Desrousseaux - ARMENTIERES  
Collège Jean Rostand - ARMENTIERES  
Collège Pierre Mendès France - ARQUES  
Collège du Bredendarde - AUDRUICQ  
Collège Maxime Deyts - BAILLEUL  
Collège Belrem - BEAURAINVILLE  
Collège Louis Blériot - BLÉRIOT PLAGE  
Collège Angelier - BOULOGNE SUR MER  
Collège Pierre Daunou - BOULOGNE SUR MER  
Collège Paul Langevin - BOULOGNE SUR MER  
Collège Jean Jaurès - BOURBOURG  
Collège du Septentrion - BRAY-DUNES  
Collège Jean Jaurès - CALAIS  
Collège Jean Macé - CALAIS  
Collège les Dentelliers - CALAIS  
Collège Martin Luther King - CALAIS  
Collège République - CALAIS  
Collège Lucien Vadez - CALAIS  
Collège Vauban - CALAIS  
Collège Robert le Frison - CASSEL  
Collège Boris Vian - COUDEKERQUE BRANCHE

Collège Jean Monnet - COULOGNE  
Collège du Caraquet - DESVRES  
Collège Lucie Aubrac - DUNKERQUE  
Collège Gaspard Malo - DUNKERQUE  
Collège Arthur Van Hecke - DUNKERQUE  
Collège Jean Zay - DUNKERQUE  
Collège Jean Jaurès - ETAPLES UANNE  
Collège Jean Monnet - GRAND FORT PHILIPPE  
Collège Anne Frank - GRANDE SYNTHÉ  
Collège du Moulin - GRANDE SYNTHÉ  
Collège Jules Verne - GRANDE SYNTHÉ  
Collège Pierre et Marie Curie - GRAVELINES  
Collège les 4 Vents - GUINES  
Collège des Flandres - HAZEBROUCK  
Collège Fernand Benoit - HAZEBROUCK  
Collège des 7 Vallées - HESDIN  
Collège Gabriel de la Gorce - HUCQUELIERS  
Collège Maurice Piquet - ISBERGUES  
Collège Jean Moulin - LE PORTEL  
Collège Maxence Van Der Meersch - LE TOUQUET  
Collège Jean Rostand - LICQUES

Collège Blaise Pascal - LONGUENESSE  
Collège Jean Rostand - LOON PLAGE  
Collège Albert Camus - LUMBRES  
Collège Boris Vian - MARCK  
Collège Henri Dunant - MERVILLE  
Collège du Bras d'Or - MONTREUIL  
Collège Albert Camus - OUTREAU  
Collège les Argousiers - OYE PLAGE  
Collège P. Eluard - PONT DE BRIQUE ST ETIENNE AU MONT  
Collège Roger Salengro - SAINT MARTIN LES BOULOGNE  
Collège de la Morinie - SAINT OMER  
Collège Antoine de St Exupéry - STEENVOORDE  
Collège François Mitterand - THERO  
Collège Jacques Prévert - WATTEN  
Collège Pilatre de Rozier - WIMILLE  
Collège René Cassin - WIZERNES  
EREA Antoine de St Exupéry - BERCK  
EREA Côte d'Opale - CALAIS  
Lycée Vauban - AIRE SUR LA LYS  
Lycée Gustave Eiffel - ARMENTIERES  
Lycée Paul Hazard - ARMENTIERES

Lycée Jean Lavezzari - BERCK  
Lycée Branly - BOULOGNE SUR MER  
Lycée Mariette - BOULOGNE SUR MER  
Lycée Pierre de Coubertin - CALAIS  
Lycée Sophie Berthelot - CALAIS  
Lycée Léonard de Vinci - CALAIS  
Lycée Auguste Angellier - DUNKERQUE  
Lycée de l'Europe - DUNKERQUE  
Lycée Val de Lys - ESTAIRES  
Lycée du Noodover - GRANDE SYNTHÉ  
Lycée des Flandres - HAZEBROUCK  
Lycée Hôtelier - LE TOUQUET  
Lycée Blaise Pascal - LONGUENESSE  
Lycée Bernard Chochoy - LUMBRES  
Lycée Eugène Woillez - MONTREUIL SUR MER  
Lycée Giroux Sannier - ST MARTIN LES OULOGNE  
Lycée du Pays de Saint Omer - SAINT OMER  
Lycée Alexandre Ribot - SAINT OMER  
LP Ile de Flandre - ARMENTIERES  
LP Jean Charles Cazin - BOULOGNE SUR MER  
LP Pierre de Coubertin - CALAIS  
LP du Détroit - CALAIS  
LP Normandie Niemen - CALAIS  
LP Fernand Léger - COUDEKERQUE BRANCHE  
LP Guy Debeyre - DUNKERQUE  
LP Ile Jeanty - DUNKERQUE  
LP Jules Verne - ETAPLES  
LP Automobile et Transport - GRANDE SYNTHÉ  
LP des Plaines du Nord - GRANDE SYNTHÉ  
LP des Monts de Flandre - HAZEBROUCK  
LP des 2 Caps - MARQUISE  
LP Professeur Clerc - OUTREAU  
LP Georges Guynemer - SAINT POL SUR MER  
LP de l'Yser (dont IIFAS) - WORMHOUT  
Sémafor' - ARMENTIERE  
Sémafor' - BOULOGNE SUR MER  
Sémafor' - CALAIS  
Sémafor' - DUNKERQUE  
Sémafor' - BAILLEUL  
Sémafor' - BERCK  
Sémafor' - SAINT OMER

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » - prévu aux articles D.122-9-1 et D.122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-11 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R.6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs

